

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Beffroi, machine de guerre

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-80329)

leurs beffrois. Voici (12) celui d'Évreux, construit au xv^e siècle, et qui est complet. Nous en donnons les plans, avec la vue perspective, aux trois étages ABC. Les municipalités déployaient un certain luxe dans ces constructions urbaines; elles tenaient à ce que leurs couronnements élevés, souvent ornés de clochetons, d'aiguilles, de grandes lucarnes, fussent aperçus de loin, et témoignassent de la richesse de la cité.

Nous avons dit, en commençant, que les cloches de la commune étaient suspendues, dans certains cas, au-dessus d'anciennes portes de villes. Peut-être est-ce en souvenir de cette disposition provisoire que beaucoup de beffrois isolés furent construits à dessein sous forme de porte surmontée d'une ou deux tours. Nous citerons parmi les beffrois servant de porte, bâti à cheval sur une rue, les tours de beffroi de Saint-Antonin, de Troyes (démolie aujourd'hui), d'Avallon, de Bordeaux. Ce dernier beffroi est fort remarquable; il se compose de deux grosses tours entre lesquelles s'ouvre un arc laissant un passage public. Au-dessus, un second arc couronné par un crénelage et un comble couvre la sonnerie (voy. PORTE).

Dans quelques villes, l'une des tours de l'église principale servit et sert encore de beffroi. A Metz, à Soissons, à Saint-Quentin, une des tours de la cathédrale est restée destinée à cet usage. Quant aux beffrois tenant aux hôtels de ville, nous renvoyons nos lecteurs au mot HÔTEL DE VILLE.

BEFFROI, MACHINE DE GUERRE. Pendant les sièges du moyen âge, on se servait de tours de bois mobiles pour jeter, sur les murailles attaquées, des troupes de soldats qui livraient ainsi l'assaut de plain pied (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE). Ces tours prenaient le nom de *beffrois*. Cet engin de guerre était en usage dans l'antiquité. César, dans ses *Mémoires*, indique souvent leur emploi. Après avoir élevé des terrassements qui permettaient d'approcher de grosses machines des murailles attaquées, comblé les fossés et établi des mantelets qui couvraient les travailleurs, l'armée de César, au siège d'une place forte défendue par les Nerviens, construit une tour de bois hors de la portée des traits des assiégés.

« Lorsqu'ils nous virent dresser la tour, dit César¹, après avoir posé « des mantelets et élevé la terrasse, les Nerviens se mirent à rire du haut « de leurs murailles, et demandèrent à grands cris ce que nous voulions « faire, à une si grande distance, d'une si énorme machine; avec quelles « mains et quels efforts des hommes d'une si petite taille pourraient la « remuer (car les Gaulois, à cause de leur haute stature, méprisent notre « petite taille); prétendions-nous approcher cette masse de leurs murs? « Mais lorsqu'ils la virent s'ébranler et s'avancer vers leurs défenses, « étonnés d'un spectacle si nouveau, ils envoyèrent à César des députés « pour traiter de la paix.... »

Les Gaulois *imitateurs*, d'après le dire de César lui-même, ne tardèrent

¹ Livre II. *De Bello gallico*.

pas à adopter, eux aussi, les tours de bois mobiles. Lorsque le camp des Romains est assiégé par les Nerviens révoltés¹, « le septième jour du siège, un grand vent s'étant élevé, les ennemis lancèrent dans le camp des dards enflammés, et avec la fronde des balles d'argile rougies au feu. Les baraques de nos soldats, couvertes en paille à la manière gauloise, eurent bientôt pris feu, et en un instant le vent porta la flamme sur tout le camp. Alors, poussant de grands cris comme si déjà la victoire eût été pour eux, ils firent avancer leurs tours et leurs tortues, et commencèrent à escalader les retranchements. Mais tels furent le courage et la solidité de nos troupes, que, de toutes parts environnées de flammes, accablées d'une grêle de traits, sachant que l'incendie dévorait leur bagage et leur fortune, aucun soldat ne quitta son poste et ne songea même à regarder en arrière; tous combattirent avec acharnement. Cette journée fut rude pour nous; cependant beaucoup d'ennemis y furent tués ou blessés; entassés au pied du rempart, les derniers venus empêchaient les autres de se retirer. Quand l'incendie fut un peu apaisé, les assaillants ayant roulé une de leurs tours près du retranchement, les centurions de la troisième cohorte postés sur ce point s'éloignèrent, emmenèrent tout leur monde, et, appelant les ennemis du geste et de la voix, les invitèrent à entrer s'ils voulaient; aucun n'osa se porter en avant. On les dispersa par une grêle de pierres, et on brûla leur tour.... »

Depuis lors, et jusqu'à l'emploi de l'artillerie à feu, on ne cessa, dans les Gaules, d'employer ce moyen d'attaque pendant les sièges. Il n'est pas besoin de dire qu'il ne nous reste aucun renseignement pratique sur ces énormes machines. Nous devons nous en tenir aux descriptions assez vagues qui nous sont restées, à quelques vignettes de manuscrits exécutées de façon qu'il est impossible de constater les moyens employés pour les faire mouvoir. Pendant le moyen âge, ces tours mobiles étaient assez vastes pour contenir une troupe nombreuse; elles étaient divisées par des planchers formant plusieurs étages percés de meurtrières, et leur sommet crénelé, dont la hauteur était calculée de manière à dominer la crête des tours ou murailles attaquées, recevait un pont s'abattant sur les parapets des assiégés, lorsque le beffroi était amené le long des murs. On garnissait extérieurement ces grandes charpentes de peaux fraîches, de grosses étoffes de laine mouillées pour les préserver des projectiles incendiaires (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE, fig. 15 et 16).

C'est au siège du château de Breteuil par le roi Jean (1356), qu'il est fait mention une des dernières fois d'un beffroi mobile, et la description que Froissart donne de ce siège mérite d'être transcrise, car l'artillerie à feu commence à jouer un rôle important en détruisant les anciens engins d'assaut, si formidables jusqu'alors.

¹ Livre V. *De Bello gallico.*

« Et sachez que les François qui étoient devant Breteuil ne séjournoient
 « mie de imaginer et subtiliser plusieurs assauts pour plus gréver ceux de
 « la garnison. Aussi les chevaliers et écuyers qui dedans étoient subtil-
 « loient nuit et jour pour eux porter dommage ; et avoient ceux de l'ost
 « fait lever et dresser grands engins qui jetoient nuit et jour sur les
 « combles des tours, et ce moult les travailloit. Et fit le roi de France faire
 « par grand'foison de charpentiers un grand beffroi à trois étages que on
 « menoit à roues quelle part que on vouloit. En chacun étage pouvoit bien
 « entrer deux cents hommes et tous eux aider ; et étoit breteskié et cuiré
 « pour le trait trop malement fort ; et l'appeloient les plusieurs un cas, et
 « jes autres un atournement d'assaut. Si ne fut mie si tôt fait, charpenté
 « ni ouvré. Entrementes que on le charpenta et appareilla, on fit par les
 « vilains du pays amener, apporter et acharger grand'foison de bois et
 « tout renverser en sès fossés, et estrain et trefs (paille et pièces de bois)
 « sus pour amener ledit engin sur les quatre roues jusques aux murs pour
 « combattre à ceux de dedans. Si mit-on bien un mois à remplir les fossés
 « à l'endroit où on vouloit assaillir et à fairé le char (le charroi). Quand
 « tout fut prêt, en ce beffroi entrèrent grand'foison de bons chevaliers et
 « écuyers qui se désiroient à avancer. Si fut ce beffroy sur ces quatre
 « roues abouté et amené jusques aux murs. Ceux de la garnison avoient
 « bien vu faire ledit beffroy, et savoient bien l'ordonnance en partie com-
 « ment on les devoit assaillir. Si étoient pourvus selon ce de canons jetant
 « feu et grands gros carreaux pour tout dérompre. Si se mirent tantôt en
 « ordonnance pour assaillir ce beffroy et eux défendre de grand'volonté.
 « Et de commencement, ainçois que ils fesissent traire leurs canons, ils
 « s'en vinrent combattre à ceux du beffroy franchement, main à main. Là
 « eut fait plusieurs grands appertises d'armes. Quand ils se furent planté
 « ébattus, ils commencèrent à traire de leurs canons et à jeter feu sur ce
 « beffroy et dedans, et avec ce feu traire épaissement grands carreaux et
 « gros qui en blessèrent et occirent grand'foison, et tellement les enfon-
 « cèrent que ils ne savoient auquel entendre. Le feu, qui étoit grégeois,
 « se prit au toit de ce beffroy, et convint ceux qui dedans étoient issir
 « de force, autrement ils eussent été tout ars et perdus. Quand les com-
 « pagnons de Breteuil virent ce, si eut entre eux grand'huerie, et s'écriè-
 « rent haut : « Saint-George ! Loyauté et Navarre ! Loyauté ! » Et puis
 « dirent : « Seigneurs françois, par Dieu, vous ne nous aurez point ainsi
 « que vous cuidez. » Si demeura la greigneure partie de ce beffroy en ces
 « fossés, ni onques depuis nul n'y entra.... ¹ »

Lorsqu'à la fin du xve siècle les auteurs de l'antiquité furent en honneur, on fit de nombreuses traductions de Végèce, de Vitruve, et leurs traducteurs ou commentateurs s'ingénierent à trouver dans ces auteurs des applications à l'art militaire de leur temps. Ces travaux, utiles peut-être

¹ *Chron. de Froissart*, liv, 1^{er}, part. II, chap. xxi. Édit. Buchon.

quant à la tactique, ne pouvaient s'appliquer à l'art des sièges en face de l'artillerie à feu, et les combinaisons plus ou moins ingénieuses de machines de guerre que quelques savants s'amusaient à mettre sur le papier restèrent dans les livres; ils ne pouvaient avoir et n'eurent aucun résultat pratique; nous n'en parlerons donc pas¹.

BÉNITIER, s. m. *Benoistier*: Petite cuve dans laquelle on laisse séjourner l'eau bénite pour l'usage des fidèles, à l'entrée ou à la sortie des églises. Il y a deux sortes de bénitiers: les bénitiers portatifs et les bénitiers fixes. Nous ne nous occuperons que de ces derniers, les premiers faisant partie des ustensiles à l'usage du culte. Il nous serait difficile de dire à quelle époque les bénitiers fixes furent posés à la porte des églises. Nous connaissons quelques bénitiers informes qui paraissent avoir été très-anciennement scellés dans les pieds-droits des portes d'églises d'une date reculée; mais rien ne prouve que ces bénitiers appartiennent à l'époque de la construction de ces édifices. Ces bénitiers, en tant qu'ils soient primitifs, ne sont guère que de très-petites cuves en pierre et en forme d'une demi-sphère. Nous serions tenté de croire (bien que nous ne puissions appuyer notre opinion sur aucune preuve certaine) que, dans les églises antérieures au XII^e siècle, le bénitier était un vase de métal que l'on plaçait près de l'entrée des églises lorsque les portes étaient ouvertes. Cette conjecture n'est basée que sur l'absence de toute disposition indiquant la place de cet accessoire. Sous le porche des églises primitives de l'ordre de Cluny, il y avait presque toujours une table de pierre d'une dimension médiocre posée près de la porte. Cette table était-elle destinée à recevoir un bénitier portatif? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Était-elle, comme semblent le croire quelques auteurs, entre autres Mabillon, un autel? L'absence de monuments existant aujourd'hui nous laisse à cet égard dans le doute.

Une gravure donnée par Dom. Plancher², dans son *Histoire de Bourgogne*, et représentant le porche de l'église abbatiale de Moutier-Saint-Jean, montre un bénitier fort important placé devant le trumeau de la porte centrale. La façade de cette église avait été élevée vers 1130, et le bénitier semble appartenir à la même époque; autant qu'on peut en juger par la gravure, fort grossièrement exécutée, ce bénitier paraît être en bronze et posé immédiatement sous les pieds de la statue de la Vierge qui fait partie du trumeau. Nous donnons (1) une copie de ce bénitier avec son entourage³. Il était porté sur une colonne dont l'excessive maigreur nous fait supposer qu'elle était en métal.

¹ Voy. entre autres *Roberti Valturii de re militari*, lib. XII; 1493. Édit. de 1534, Paris, pet. in-f° latin, avec de nombreuses planches en bois, donnant les plus étranges inventions de machines pour attaquer et prendre les places fortes.

² *Hist. génér. et partic. de Bourgogne*, t. I^{er}. p. 517. Dijon, 1739.

³ Nous nous sommes permis, tout en conservant aussi fidèlement que possible les